

PLAN DE FORMATION PEAS ONG ARDIL

ACTIVITES	THEMATIQUES	RESPONSABLE	PERIODE
A.1 RENFORCEMENT DES CAPACITES			
A.1.1. Formation du personnel de l'ONG sur la PEAS	Les Six principes fondamentaux de l'IASC relatifs à l'exploitation et à l'abus sexuel	Points focaux PEAS	Février-Mai- Juillet 2025
A.1.2. Formation du personnel de l'ONG sur la PEAS	Mécanismes de référencement PEAS	Points focaux PEAS	Mars-Septembre 2025
A.1.3. Formation du personnel de l'ONG sur la PEAS	Signalement PEAS	Points focaux PEAS	Avril- Octobre - Novembre 2025
A.1.4. Inscription et formation en ligne du personnel sur le site AGORA	La prévention contre l'exploitation et les abus sexuels	Points focaux PEAS	Permanent
A.2 FORMATION / SENSIBILISATION ET COMPAGNE DE VULGARISATION PEAS			
A.2.1. Elaboration des contenu et affiches de sensibilisation sur la PEAS	Mécanisme de plainte sûr et accessible pour signaler les exploitations et les abus sexuels	Points focaux PEAS	Mars-Avril 2025
A.2.2. Campagne digitale (tous les réseaux)	Mécanisme de plainte sûr et accessible pour signaler les exploitations et les abus sexuels	Points focaux PEAS	Juillet-Aout 2024
A.2.3. Mise en place de comités PEAS & VBG		Points focaux PEAS	Octobre 2025
A.2.4 Renforcement des Comités villageois VBG /PEAS sur le processus de gestion de cas (signalement, dénonciation, prise en charge)	Processus de gestion de cas (signalement, dénonciation, prise en charge)	Points focaux PEAS	Novembre 2025
A.2.5. Sensibilisations des communautés bénéficiaires sur les principes PEAS	Sensibilisés sur l'exploitation et l'abus sexuel dans chaque communauté recevant une aide humanitaire	Points focaux PEAS	Permanent